

7 février 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la politique en faveur des personnes handicapées, à Paris le 7 février 2007.

Je voudrais remercier le Premier ministre, l'ensemble du Gouvernement et Philippe BAS pour la façon dont vous vous êtes mobilisés pour donner toute sa force au chantier du handicap.

Même si beaucoup reste à faire, nous avons franchi des étapes décisives. Grâce à votre action, grâce à la mobilisation des associations et des familles, c'est toute la société qui évolue et qui en réalité s'humanise et s'améliore.

La scolarisation des enfants handicapés et la création de places en établissement ont énormément progressé. Je félicite en particulier Gilles de ROBIEN et l'Éducation nationale. Cent cinquante mille enfants handicapés sont aujourd'hui à l'école. C'est 70 % de plus qu'il y a trois ans.

Il y a des domaines où nous devons être particulièrement vigilants. Je demande à tous les ministères concernés d'accélérer encore la publication des décrets et arrêtés d'application. Je pense en particulier à ceux qui concernent l'accessibilité.

Il faut aussi s'assurer que toutes les personnes qui y ont droit bénéficient du droit à compensation. Et cela sans rupture par rapport aux aides qui existaient auparavant.